UNE CHRONIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU XV° SIÈCLE: LA CHRONIQUE DE FRANCE JUSQU'EN 1380

ÉDITION PARTIELLE: ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE

PAR
MARIE-DOMINIQUE VALETTE

INTRODUCTION

Composée dans le troisième quart du XVe siècle, à une époque où l'histoire de France devient une passion commune à tous les Français instruits, la Chronique de France jusqu'en 1380, encore appelée la Chronique du Président Fauchet, du nom du possesseur de deux des manuscrits qui conservent cette œuvre, est une compilation historique anonyme allant des origines troyennes à la fin du règne de Charles V, dont la base historique repose principalement sur les Grandes Chroniques de France et qui accorde une place importante aux chansons de geste et aux romans des siècles antérieurs.

PREMIÈRE PARTIE COMMENTAIRE

CHAPITRE PREMIER

LES MANUSCRITS

Le texte de la Chronique de France jusqu'en 1380 est conservé dans trois manuscrits, tous contemporains de la date de composition de l'œuvre. Deux d'entre eux ont eu, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, un même possesseur, Claude Fauchet (1530-1601), premier président de la Chambre des Monnaies, nommé par Henri IV historiographe de France.

- A: Aix, Bibliothèque Méjanes, 430. Ce manuscrit de trois cent quatrevingts folios sur vélin, décoré de nombreuses lettrines en or sur couleurs, se présente sous une forme extrêmement soignée et offre un texte clairement divisé en chapitres, dont les titres sont rubriqués en rouge. Il a appartenu, au XVI^e siècle, à des membres de la famille de Damas, originaire du Velay, et de La Queulle, originaire d'Auvergne.
- P: Paris, Bibliothèque Nationale, fr. 5003. Ce manuscrit de trois cent soixante-dix folios sur papier est rédigé d'une écriture cursive par deux mains différentes. Sans être très orné, il a fait l'objet d'une exécution soignée: les paragraphes débutent par des lettrines alternativement bleues et rouges; les initiales de phrases à l'intérieur des paragraphes sont rehaussées de jaune et fréquemment précédées de pieds de mouche alternativement bleus et rouges; de grandes lettres ornées en bleu et rouge complètent cette ornementation. Le manuscrit provient du fonds Colbert. Le texte n'est pas divisé en chapitres, mais il est accompagné de nombreuses annotations marginales de la main de Claude Fauchet, simples notes de lecture ou remarques concernant l'histoire littéraire ou les mœurs de l'époque.
- V: Vatican, Regina lat. 749. Ce manuscrit de cinq cent cinquante-deux folios sur papier, dont l'écriture cursive est relativement négligée, est daté du mois d'avril 1476. Ayant appartenu, comme le précédent, à Claude Fauchet, il comporte des notes marginales rendant compte du contenu du texte, d'une main différente mais contemporaine de celle du scribe (P. Lefèvre). Comme de nombreux manuscrits de Claude Fauchet, le codex du Vatican a fait ensuite partie de la bibliothèque de la reine Christine.

L'examen des filigranes de ces deux derniers manuscrits sur papier indique que leur origine géographique se situerait dans la partie Nord de la France. Ces trois manuscrits doivent être les copies d'un original perdu, dont la plus fidèle est celle contenue dans le manuscrit A.

CHAPITRE II

LE CONTENU DE L'ŒUVRE

L'auteur et la date. — La Chronique est anonyme, aucune allusion dans le prologue ou à l'intérieur même du texte ne permettant de donner davantage de précisions. Toutefois, d'après la langue, qui comporte plusieurs traits picards, il semblerait que l'auteur soit originaire du Nord de la France. Le nom de « P. Lefèvre », qui figure dans l'explicit du manuscrit du Vatican, paraît être celui du copiste.

L'identification des sources permet d'attribuer à la rédaction de l'œuvre une date relativement précise. On a longtemps cru pouvoir la fixer au XIVe siècle, en raison du terme chronologique de la narration: 1380; cette date correspond à l'une des éditions des Grandes Chroniques de France, œuvre sur laquelle s'appuie le récit historique de la Chronique. Or, le passage concernant les fils de Renaut de Montauban et la blessure infligée par Roland au roi sarrasin Marcile ne peut s'expliquer que par le recours soit au remaniement versifié de la geste de Renaut de Montauban, qui remonte aux années 1440, soit à la version en prose terminée en 1462. De même, le récit des exploits de Guillaume d'Orange s'appuie sur la version en prose des chansons de geste du cycle de Guillaume, composée entre 1450 et 1458. Enfin, la relation des origines repose sur deux romans de Raoul Lefèvre, chapelain du duc de Bourgogne Philippe le Bon, le Roman de Jason et Médée d'une part (1454-1467), et le Recueil des troyennes histoires (1464) d'autre part. La chronique a donc été composée entre 1465 et 1476, date du manuscrit du Vatican.

Les sources. — La Chronique de France jusqu'en 1380 se présente comme une compilation composée à partir des sources de deux types: sources historiques d'une part, sources épiques et romanesques d'autre part, les premières étant prépondérantes dans la partie concernant l'époque mérovingienne, les secondes dans celle qui traite de l'époque carolin-

gienne.

Les Grandes Chroniques de France constituent la base historique et comme la trame du récit. Le chroniqueur les suit souvent très fidèlement, en les résumant, en particulier lorsqu'il relate l'histoire des temps mérovingiens. Néanmoins, certains détails prouvent qu'il est parfois retourné à la source première; ainsi donne-t-il le nom de tel duc danois (Clodelais), battu par les fils de Clovis, nom qu'il n'a pu connaître que par la lecture de l'Historia Francorum de Grégoire de Tours. Il a également utilisé d'autres sources historiques, qui lui ont permis d'élargir quelque peu l'aire géographique des événements qu'il rapporte. Il s'agit d'une part de la Chronographia de Sigebert de Gembloux, d'où sont tirées la plupart des anecdotes qui parsèment la Chronique; d'autre part de la Chronicon pontisicum et imperatorum de Martin de Troppau, ou de sa version traduite en français par Sébastien Mamerot en 1458 et connue sous le nom de Chronique martiniane, d'où sont extraits les renseignements concernant les papes et les empereurs. Son récit de la vie de Mahomet semble être inspirée des Gesta Dei per Francos de Guibert de Nogent. Un certain nombre de légendes viennent s'ajouter à la compilation, telle la légende des trois fleurs de lis, forgée vers 1330 dans l'entourage du monastère de Joyenval, ou des vies de saints, saint Arnoul ou saint Gilles par exemple, certaines de ces vies se retrouvant dans la chronique de Sigebert ou celle de Martin de Troppau, telles celles de saint Théophile ou de saint Gengulphe.

Les sources épiques ou romanesques consistent en chansons de geste ou en romans, dont la liste comporte des titres bien connus, mais aussi quelques œuvres aujourd'hui perdues, d'où l'intérêt «archéologique» de la Chronique: deux romans de Raoul Lefèvre, le Roman de Jason et Médée et le Recueil des troyennes histoires; deux épopées mérovingiennes: Marc et Sadoine (chanson perdue) et Florent et Octavien (XIVe siècle); la Berthe au grand pied d'Adenet le Roi; Macaire; la Chevalerie Ogier; Aymer et Arnais d'Orléans (chanson perdue); Huon de Bordeaux;

Renaut de Montauban (d'après le remaniement versifié ou la version en prose du XVe siècle); Richier de Bavière (chanson perdue); Guillaume d'Orange (d'après la version en prose du XVe siècle).

L'apport personnel du chroniqueur. — Un bon compilateur médiéval devait se garder de tout apport personnel et ajouter à ses sources le minimum; pour que sa compilation jouît d'autant d'autorité que ses sources, l'idéal était même qu'il n'y ajoutât rien. Le chroniqueur laisse néanmoins transparaître un thème sans cesse présent dans l'œuvre, celui de la traîtrise, qui se retrouve d'un bout à l'autre de la chronique. De plus, outre des ajouts de nature chronologique ou géographique, dont il sera question plus loin, il livre de temps à autre des réflexions personnelles sur les devoirs du prince ou sur les rapports entre le roi et les seigneurs, déclarant par exemple: «Si est bon exemple aux roys, quant ilz ont ung bon prince soubz eulx, qui soit loial et bon, ilz le doivent bien amer et priser...». Enfin, il ne peut s'empêcher parfois d'ajouter une morale à la suite de telle ou telle anecdote, mais il s'agissait là d'une tendance courante, l'histoire devant avant tout servir la morale et donner des « exemples ».

CHAPITRE III

LE TRAVAIL DU CHRONIQUEUR

Les qualités d'historien de l'auteur de la « Chronique ». — Il semble que l'auteur de la Chronique ait souvent travaillé de mémoire. En effet, les récits qu'il donne des chansons de geste tiennent parfois de plusieurs versions: la façon dont il traite la geste de Guillaume d'Orange en est un exemple. Le chroniqueur devait être, par voie de conséquence, doté d'une vaste culture.

L'histoire étant avant tout compilation, il était naturel que l'historien indiquât ses sources, sans qu'il s'agît là d'une pratique systématique. L'auteur de la chronique prend souvent soin de donner ses références, en particulier quand il passe du récit historique aux épisodes épiques ou romanesques. Dans la majorité des cas, la chanson de geste, ou sa version en prose, est appelée istoire ou encore istoire en rommant, par opposition au terme de cronique qui désigne le plus souvent une source historique. Il arrive qu'il mentionne le lieu où se trouve le document qu'il invoque, par

exemple à propos de la légende des trois fleurs de lis.

Mis en présence de deux témoignages contradictoires émanant des sources qu'il utilise, le chroniqueur les expose en général tous les deux, en déclarant ou non auquel va sa préférence. Ainsi n'est-il pas rare que le récit historique renferme des éléments contredits par le contenu des chansons de geste. L'auteur ne peut alors pas toujours parvenir à concilier les deux versions des faits. Il y réussit pourtant parfois, par exemple à propos de la reine Sibylle, épouse légendaire de Charlemagne, en notant que ce souverain eut par la suite d'autres femmes. Dans d'autres cas, il met en parallèle les deux récits, optant pour celui de « la droicte cronique de France », quand il relate par exemple l'avènement de Louis le Pieux.

Le chroniqueur parsème çà et là son récit d'un certain nombre de

dates. Cette «obsession de la date» (B. Guenée) est un phénomène constant chez les historiens médiévaux. Ces dates ont sans aucun doute été extraites de l'un de ces nombreux catalogues qui, dans certaines bibliothèques, fournissaient la liste des papes, des empereurs ou encore des rois, avec la date de leurs règnes respectifs.

Les progrès de la cartographie avaient aidé les historiens de la fin du Moyen Age à mieux sentir la notion d'espace. Le chroniqueur fait montre d'un extrême souci de précision géographique, qu'il manifeste en particu-

lier dans la description des partages mérovingiens.

Le style. — C'est à partir du milieu du XIVe siècle que s'est imposée en histoire la prose vulgaire, dont l'utilisation permettait d'atteindre un plus vaste public, national du moins. L'auteur de la chronique, malgré un retour au latin qui s'amorce à l'époque où il écrit, compose en clair françois, selon l'expression employée par David Aubert. Les compilateurs n'ont, par définition, aucun style propre et, le plus souvent, leurs phrases sont d'une extrême simplicité; le chroniqueur n'échappe pas à la règle: son style manque de relief et paraît bien terne et uniforme.

Comme les autres compilateurs médiévaux dont le constant souci était d'abréger, de condenser et de résumer pour ne pas lasser le lecteur par leur prolixité, le chroniqueur s'applique à résumer, autant qu'il le peut sans nuire à la compréhension du texte. Des Grandes Chroniques de France, il gomme les trop longs récits de combats, les interminables discours ou encore certaines anecdotes ou événements qui lui paraissent sans doute d'un intérêt moindre. Des chansons de geste ou des romans, il ne conserve que l'essentiel, les faits principaux, ôtant d'ailleurs par là même le souffle épique, pour ne plus garder qu'une histoire « belle à ouir ». Il a constamment à l'esprit que, pour soutenir l'intérêt, il « convient abrejer la matiere ».

L'utilisation des chansons de geste et des romans. — Dès les XII^e et XIII^e siècles, les historiens avaient nourri leurs récits de textes épiques, sans doute dans l'intention de mieux éclairer un passé trop obscur. Cette tendance ne fit que s'amplifier au XIV^e et XV^e siècles, sous l'effet soit d'un sens critique moins aiguisé, soit d'une recherche du succès littéraire. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, l'utilisation des traditions orales et des chansons de geste était chose courante et l'auteur de la Chronique, à cet égard, se situe tout à fait dans le ton de son époque, dans la lignée d'un David Aubert.

L'une des qualités de l'auteur de la Chronique consiste dans l'adresse qu'il manifeste à fondre réalité et fiction. Outre le fait qu'il s'efforce de tenir compte de la chronologie respective des événements historiques et des épisodes fabuleux, il est maître dans l'art de les lier habilement. Il explique les invasions sarrasines de Marc et de Sadoine par la faiblesse politique des derniers mérovingiens, introduit les aventures de Florent et d'Octavien par des considérations sur la succession impériale en Orient, l'histoire de Berthe par le récit des exploits de Pépin le Bref qui, par la grande renommée qu'il en tire, lui permettent d'épouser cette princesse hongroise. Cette qualité est à l'origine de la grande homogénéité de l'œuvre.

CONCLUSION

LA VALEUR DE LA CHRONIQUE

Que son auteur ait eu pour but la recherche du succès, en composant une œuvre qui répondait au goût du public de son époque, ou celui, à la fois plus érudit et plus ambitieux, de « collecter tout le passé, littéraire aussi bien qu'historique » (M. Suard), la Chronique de France jusqu'en 1380 est une réalisation dont la construction cohérente, le riche contenu et la rédaction plaisante font une parfaite réussite.

DEUXIÈME PARTIE

ÉDITION: ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE

L'édition a été réalisée d'après le manuscrit A qui offre le meilleur texte, en tout cas le plus cohérent et le plus clair; l'histoire des époques mérovingienne et carolingienne y occupe les folios 27v à 130v. Quelques variantes des deux autres manuscrits P et V ont été données pour le début du texte, à simple titre indicatif, car elles sont le plus souvent insignifiantes ou de nature exclusivement orthographique.

Quelques fragments de la Chronique avaient déjà été édités d'après

les manuscrits P et V, les seuls que l'on connût jusqu'ici.

ANNEXES

Index des noms de personne et de lieu. — Lexique. — Édition du prologue de la Chronique, d'après V, seul manuscrit qui en conserve le texte en bon état: inexistant dans P, le prologue se trouve en effet très endommagé dans A; quelque peu conventionnel, il révèle pourtant le dessein général de l'auteur qui se propose d'écrire une chronique de France ou plutôt de ses rois en traitant « des généalogies des seigneurs et nobles princes qui ont gouverné oudict royaume, et partie de leurs vyes, et quant ilz ont regné...». — Édition des épisodes romanesques antiques jusqu'au règne de Priam, d'après A, avec variantes de P et V. — Édition de l'épisode du Châtelain de Coucy, d'après A, avec variantes de P et V.